

# RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

Une transformation d'ampleur de notre rapport au travail

La transformation numérique est déjà engagée. L'accélération sur la décennie à venir du rythme des innovations la distingue fondamentalement des révolutions technologiques précédentes. Elle induit des changements dans les rapports au temps, à l'information, mais aussi au pouvoir, aux relations sociales et à la démocratie.

## ► Des modes de travail très fortement impactés

Sous couvert de « transversalité », l'arrivée massive des outils de mobilité, des réseaux sociaux d'entreprises et des « modes collaboratifs » questionnent non seulement sur l'emploi mais aussi sur les pratiques associées. Si ces nouveaux réseaux peuvent séduire, les informations qu'ils véhiculent échappent à tout contrôle hiérarchique ou technique autorisant, de fait, la transmission de messages erronés ou non validés. C'est une remise en cause des structures et des relations de travail avec la probabilité que le salarié porte seul la responsabilité de « tout gérer » et de partager l'information...

## ► Management et gestion de l'information

Le management de proximité est un rouage essentiel de l'organisation. Or, les conditions d'exercice de ce management sont d'ores et déjà bouleversées, avec une injonction contradictoire entre autonomie et contrôle, et un partage accru de l'information.

Pour accompagner la transformation, le manager doit reconstruire son pouvoir aussi bien pour communiquer, que pour identifier les compétences, les valoriser et les organiser. Dans ce contexte, son rôle va sans doute se fonder sur sa capacité à synthétiser, à faire le lien, à mettre en relation les salariés.

La formation à ces outils numériques est un enjeu majeur pour que les managers en maîtrisent non seulement leur utilisation, mais aussi leurs finalités.

## ► Un rapport au temps bouleversé

Cette succession d'innovations numériques s'inscrit dans une stratégie patronale globale visant à gagner à la fois en profit, mais aussi en disponibilité de leurs utilisateurs. L'hétérogénéité croissante des lieux de travail contribue à l'essor du télétravail et du travail à distance, ou nomade. Les conséquences en matière de temps de travail et les risques en matière de santé doivent être traités. Les outils numériques utilisés à des fins professionnelles ont la particularité de pouvoir être utilisés à titre privé augmentant de fait la porosité entre ces deux sphères. En témoigne, la généralisation du BYOD (Bring Your Own Device), qui autorise l'utilisation de matériel de communication privé pour des usages professionnels.

**La CGT s'est déjà fortement engagée sur ce dossier et continuera à faire des propositions au service du progrès social, pour que ce nouveau modèle ouvre des droits nouveaux en matière de temps de travail, de santé, de statut du travail salarié.**



L'Ufict-CGT, un espace de confiance pour agir

✉ [ufict@ufict.fnme-cgt.fr](mailto:ufict@ufict.fnme-cgt.fr)

🖥 <http://www.energict-cgt.fr>

